



## POURQUOI HANDIBAT® ?

### Pour appliquer intelligemment la loi du 11 février 2005

Pour le secteur du bâtiment, l'enjeu est de mettre à la disposition des maîtres d'ouvrage, publics et privés, des professionnels compétents et identifiables en capacité d'apporter des réponses techniques adaptées à la réglementation.

### Pour intégrer l'accessibilité dans le développement durable

Les travaux d'aménagement sont l'occasion de combiner confort thermique, accessibilité et sécurité en vue d'un résultat « durable ». L'adaptation des logements, l'aménagement des établissements recevant du public et de la voirie c'est aussi le maintien d'un tissu économique et social dans les territoires.



Passage Pilâtre de Rozier.  
Versailles



Pour toute information sur la marque HANDIBAT®



Une marque de la CAPEB

# Pensez BEAU!

## Bâti Eco Accessible Universel



# Soyez Handibat

[www.handibat.info](http://www.handibat.info)

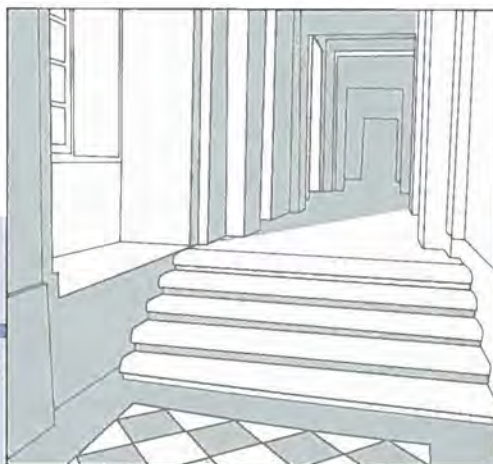


# QU'EST-CE QU'HANDIBAT® ?

## Une vraie déontologie

Les professionnels HANDIBAT® ont une approche spécifique des clients et des chantiers pour :

- détecter les besoins des clients en termes d'accessibilité
- dépasser la réglementation pour aller vers l'accès de tout à tous
- avoir une approche accessibilité quels que soient les chantiers
- viser le confort d'usage et universaliser l'accessibilité
- raisonner en continuité de la chaîne de déplacement
- veiller au respect des délais et à la gestion du chantier
- collaborer avec des professionnels venant d'autres secteurs : médico sociaux, associatifs...



Élévateur en verre. Pavillon Gabriel du Château de Versailles

## Une marque ouverte à tout professionnel du bâtiment

HANDIBAT® s'adresse à tout professionnel s'engageant à respecter un règlement d'usage et une Charte d'engagements.

C'est une marque gérée et développée par une structure dédiée, HANDIBAT DEVELOPPEMENT qui :

- attribue et renouvelle le droit d'usage de la marque et, le cas échéant, la retire en cas de non-respect des engagements,
- assure la promotion de la marque sur tout le territoire.



Une mise en accessibilité soignée et respectueuse des caractéristiques et contraintes du lieu

## Une démarche ancrée localement avec des partenaires

HANDIBAT® associe, au sein d'une commission départementale, des partenaires locaux qui instruisent et émettent un avis sur toutes les candidatures de professionnels. Ces partenaires sont les Associations de personnes handicapées, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées, les Comités départementaux des Retraités et Personnes Agées, les représentants du Préfet, les opérateurs habitat, etc... Ces partenaires connaissent ainsi les professionnels HANDIBAT® formés sur le département.



Rampe d'accès

## Une véritable offre de formation

De nombreux modules de formation traitant des problématiques liées à l'accessibilité sont proposés aux professionnels souhaitant renforcer leurs compétences : les fondamentaux du handicap, le maintien à domicile, les travaux sur les Etablissements Recevant du Public (ERP), l'aménagement des espaces publics et de la voirie, le patrimoine, les sites touristiques, etc...

